

20. otázka k státní záv. zkoušce (bak. studium)

- vypracovala Irena Satkeová

FRANÇAIS MÉRIDIONAL

- une variante régionale du français, influencé par l'occitan

- parlé dans l'aire linguistique de l'Occitanie, mais il demeure des différences importantes entre, par exemple, Marseille, Toulouse et Limoges.

- L'accent méridional audible chez toutes les générations, mais plus prononcé chez les personnes âgées qui ont eu l'Occitan pour langue maternelle.

Signes principaux :

- Les voyelles dénasalisées, (*pain = paing ; brun restant brun*),
- L'alternance des voyelles ouvertes et fermées, qui donne l'impression d'être « chantant ».
- La présence d'un accent tonique souvent plus marqué qu'en français.
- La prononciation des *e* finaux. *baguette* [ba'gɛt] devient [ba'gɛtø] (ou peut-être [ba'gɛtə]) à Marseille, ou encore [ba'gɛtø] « *baguetteuh* » à Toulouse.
- Un vocabulaire spécifique, qui varie selon les régions. Ce vocabulaire a parfois débordé sur les zones non-occitanes. (*une poche = un sac en plastique ; péguer = coller ; une chocolatine = un pain au chocolat*)
- Certaines tournures de phrase : « *S'il faut* » voulant dire : « *peut-être* », « *probablement* », dans un langage assez familier. Ou encore « *en par là* » voulant dire : « *par ici* ».
- Des emprunts au thésaurus occitan, à l'exemple du fameux *pitchoun* (petit).

FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

- la variété de la langue française parlée par la majorité des francophones du Canada, principalement par les Québécois.

- Le français québécois connaît de nombreuses variétés locales, dont le joyal, le magoua ou le chaouin. L'emploi occasionnel de régionalismes est d'autant plus fréquent dans les registres familier ou populaire de la langue.

- l'Office québécois de la langue française

- également utilisé par d'importantes minorités francophones de l'Ontario et dans Manitoba, New Hampshire et le Vermont aux États-Unis.

- Le Québec tend à avoir plusieurs anglicismes du fait de sa proximité du monde anglo-saxon et d'un résultat graduel de quatre siècles de vie aux côtés d'anglophones. Il est donc courant d'utiliser plusieurs anglicismes qui ne sont pas utilisés dans le reste de la Francophonie (ex.: *chum* pour petit-copain, *checker* pour vérifier, *spotter* pour surveiller).

Certains mots ou expressions du français québécois d'origine française sont dérivés de leurs équivalents anglais ayant la même racine. C'est le cas notamment du *longue distance* (pour « interurbain »), issu de l'anglais *long-distance*, ou du *régulier* (pour « standard » ou « ordinaire »), issu de l'anglais *regular*, etc.

-les anglicismes sont, pour la plupart, condamnés par l'Office québécois de la langue française et ne peuvent donc pas être utilisés dans le français standard de l'État québécois et des organismes relevant de ses ministères Ex: « *La voiture est stationnée dans le **parking*** » / « *La voiture est stationnée dans le **stationnement*** » ; « weekend » / « fin de semaine », « shopping » / « magasinage ».

Phonologie et phonétique

Voyelles

- conservation de l'opposition entre voyelles longues et courtes ;
- la conservation dans la distinction entre le A postérieur [ɑ] et le A antérieur [a] : *patte* et *pâte* ne se prononcent pas de la même façon ;
- une légère diphtongaison : â rendu [ɑʊ], ê rendu [ɛɪ] ou [aɪ] ;

Consonnes

- un [s] souvent intercalé après /t/ devant /i/ et /y/, un [z] intercalé après /d/ devant /i/ et /y/ : *tu* se prononce [tsu], *dîner* se prononce [dzine] ;
- parfois, une jota entendue pour le son de la lettre j ou g doux dans certaines régions (Lac-Saint-Jean, Beauce) : *Georges* se prononcera [xorx] (comme *Jorge* en espagnol, mais sans [é] à la fin) ;
- le R traditionnellement roulé dans l'ouest du Québec [r] et grasseyé dans l'est [R] (quoique de nos jours, le grasseyé domine partout) ;
- *gn* et *ng* prononcés de la même façon (camping, campagne) ; les deux se prononcent comme dans "campagne".

- Ces caractéristiques varient selon les régions. Par exemple, à Montréal ou à Gatineau, on entend plus de mots avec des voyelles longues qu'à Québec (*poteau* se prononce [pɔto] à Québec, [po:to] à Montréal). De même, *arrête* se dit [arɛt] à Québec et [arɜ:t]/[arajt] à Montréal, etc.

Morphologie

Certains affixes se retrouvent plus fréquemment au Québec qu'en France:

- le suffixe **-eux**, un **nominalisateur** qui apporte souvent un certain sens **péjoratif** : *téter* → *téteux* ; *niaiser* → *niaiseux* ; *obstiner* → *ostineux* ; *pot* → *poteux*. Cela provient du dialecte normand.

-l'affixe **-age** (action de ...) : *niaiser* → *niaisage*.

Syntaxe

En règle générale, le français québécois écrit utilise les mêmes normes que le français standard des autres États francophones. Il arrive que l'Office québécois de la langue française (OQLF) travaille de concert avec l'Académie française ou avec les organismes gouvernementaux des autres pays de la Francophonie.

Il y a par contre de nombreuses différences dans la grammaire non officielle, surtout à l'oral. Par exemple, certains mots ont un genre différent (ex.: *une job*, au Québec, et *un job* en France). D'autre part, il y a certaines règles s'appliquant plus ou moins. Par exemple, tout comme la différence de prononciation entre *chien* /ʃjɛ̃/ (masculin) et *chienne* /ʃjɛn/ (féminin) est la présence ou l'absence d'une consonne finale, les mots ambigus terminés par une consonne (tels que *job* (/dʒʌb/)) sont souvent assignés au féminin.

L'OQLF recommande la féminisation des noms de fonction (comme « professeure », « auteure », « mairesse », etc.), tandis que l'Académie française, la déconseille vivement.

Verbes

Il y a quelques différences dans la structure verbale. Pour le **verbe** « s'asseoir », la conjugaison en « oi » est bien plus fréquente au Québec que « ie » ou « ey » (*je m'assois* au lieu de *je m'assieds*, *asseyez-vous* au lieu de *asseyez-vous*). D'autre part, le verbe « haïr » est usuellement conjugué en « j'haïs » /ʒai/ (le verbe a deux **syllabes**) plutôt que « je hais » /ʒœ/ (avec une seule syllabe).

Au Québec, il est courant de dire *Fais-toi-z-en pas* au lieu de *(ne) t'en fais pas*.

Sauf dans le registre soutenu, le verbe « être » à la première personne du singulier se rend par la contraction *chu* (qui rappelle le *chui* - je + suis - utilisé dans le langage parlé du français métropolitain) ; suivi d'un mot commençant par une voyelle, il cause une liaison en *t* : *Ch't'un gars patient*, *Ch't'arrivé*. Un *t* est également souvent inséré après la seconde personne du singulier : *T'é t'un gars patient* ou encore, personnalisé d'un *toi* (familièrement, *toé*) à la fin : *Té t'un gars patient toé*. *Est* se prononce souvent *é* [e:].

Toujours dans le parler familier, *aller* à la première personne du singulier est souvent *vas* au lieu de *vais*. De plus, *je vais* + verbe (futur) est souvent modifié en *m'as* (venant de la prononciation populaire du premier part de la locution **m'en** *vais-je*), comme dans *M'as*

t'tuer. Le futur simple est d'ailleurs souvent absent du parler familier, étant remplacé par le futur proche.

« *M'a aller maller ma malle* » (= *je vais aller poster mon courrier*), dont le sens est le même que le verbe anglais *to mail*, tous deux venant de l'ancien français « malle(-poste) » (« sacoche portant le courrier »).

Le français québécois permet de remplacer une subordonnée conditionnelle en "si" par une construction à l'infinitif : "Avoir de l'argent, je t'en donnerais" pour "si j'avais de l'argent, je t'en donnerais."

Pronoms

En parler familier, *a* est utilisé à la place de *elle* : *A m'énarve !* → *Elle m'énerve !*. *Y* ou *i* est également utilisé à la place de *il*, *ils*, ou *elles*, comme en français de France courant : *Y sont fous*. *È* est parfois utilisé pour *Elle est* : *È folle*, ou même un "à" long peut prendre la place de "elle".

Il est courant de dire *chez nous*, *chez vous* et *chez eux* au lieu de *chez moi*, *chez toi* ou *chez lui/elle*, même si la personne concernée vit seule.

LE CRÉOLE

- une langue à base lexicale française, c'est-à-dire qu'une grande partie de son vocabulaire est d'origine française (ex. *chimiz/chemise*). Ceci dit, le créole est une langue à part entière avec ses propres règles d'orthographe et de grammaire.

- il n'existe pas de lettres muettes dans le créole. *Un conte* se dit *on kont* (on entend *konte*). De même, le féminin et le masculin n'existent pas dans le créole.

-. Il existe deux façons d'écrire une langue :

1) la graphie étymologique. Dans ce système, on prend en compte l'origine du mot. Ainsi pour traduire en créole je travaille ce matin, on écrira "*moin ca travay beau-matin-la*". On voit tout de suite l'inconvénient d'un tel système. Une orthographe proche du français qui pourrait laisser croire que le créole n'est qu'un sous-produit du français, du français corrompu comme on le lisait dans certains dictionnaires ou encore du français simplifié.

2) la graphie phonologique. Dans ce système de transcription inventé en 1976, un son égal un signe et un seul. Dans un tel système, on écrit ce qu'on entend. Ainsi quand j'entends le son "*ka*", j'écris *k + a* sans me référer au français (*ca, cas, qu'à*). Aujourd'hui, c'est la graphie phonologique qui est retenue en Guadeloupe pour écrire le créole. Nous prenons, nous aussi, le parti d'utiliser cette graphie.

La prononciation

- **toutes les lettres se prononcent** (attention à quelques digraphes, "ch", "in", etc. qui représentent un son unique, et non pas deux sons successifs). Il est possible d'introduire une "lettre muette" (une seule) pour faciliter la prononciation correcte des consonnes, en particulier des consonnes nasales, prises parfois comme éléments d'un digraphe : "in" se prononce : [ɛ̃], "ine" se prononce [in] comme dans "chabine" (le féminin de "chabin").
- **et toutes les lettres se prononcent toujours de la même façon.**

Le lexique

A côté des nombreux mots qui, issus du français commun, sont transformés selon des règles évolutives simples en créole, il existe d'autres sources du lexique créole.

Le créole s'est formé également :

- à partir de mots issus de dialectes de l'Ouest ou du Nord de la France. cf. tchenbé/kinbé, par exemple, en Martinique ou Guadeloupe vient de "*tiens bé*" ou "*tiens ben*" et signifie "*tenir*" ;
- des termes concernant principalement la faune ou la flore, mais également des réalités de la vie quotidienne, ont pu être empruntés à certaines langues des esclaves (langues de l'Ouest africain), comme "*malanga*" = tubercule comestible appelé ailleurs "*tarot*" ; "*didiko*" = repas léger, casse-croute, petit déjeuner (
- quelques termes ont été également empruntés aux langues des Caraïbes : la récente réédition du *Dictionnaire carad'be-français* du Révérend Père Raymond Breton (1665), chez IRD/Karthala (1999) le confirme : on citera par exemple "*canari*" = marmite en terre, "*mabouya*" = gros lézard transparent, voisin du "*gecko*", "*ajoupa*" = abri provisoire, cabane de feuillage, etc.

-la plurifonctionnalité des formes lexicales : du moins, en ce qui concerne les bases lexicales avant toute dérivation; la plupart des mots monomorphématiques peuvent servir à la fois de nom, d'adjectif ou même d'adverbe ; et parfois un même mot peut être tantôt verbe tantôt nom en fonction de son environnement : le syntagme est marqué comme verbal ou nominal par les particules qu'il comporte ; parmi les syntagmes nominaux, en fonction de la position occupée par rapport au verbe principal, on décèle syntagme sujet ou syntagme complément. Mais la base lexicale est souvent non marquée : "*manjé*" est aussi bien nom que verbe :

- *i ka manjé / i ké manjé* = il est en train de manger / il mangera (syntagme verbal)
- *manjé-la / manjé-a-li* = le repas / son repas (syntagme nominal)

- phénomènes fréquents dans la création lexicale aux Antilles:

- L'agglutination de l'article : L'article français n'est souvent plus séparable du mot-base : ainsi "*lari*" (= rue), "*monpè*" (= prêtre, curé), "*divin*" (= vin),
- L'aphérèse ou chute de la syllabe initiale qui a donné des formes comme "*pliché*" = épilucher, "*gadé*" = regarder, "*krazé*" = écraser, "*blijé*" = obliger, etc.
- Quelques prothèses, plus rares se rencontrent devant s + Consonne : *èstati* = statue
- Des métathèses diverses : depuis "*érisi*" = réussir ou "*présepsyon*" = perception, jusqu'à des changements de phonèmes : "*siléma*" voisinant avec "*sinéma*"

- Quelques épenthèses, notamment avec l'introduction d'un "r" entre deux voyelles : "klouré" (pour clouer) ou "pwaryé" (pour pwayé = l'arbre à pois).
- Le verbe en -é, s'oppose par la forme au nom d'agent en -è : *chanté / chantè* (chanter / chanteur). *bagoulé / bagoulè* (tromper / escroc), *gouvèné / gouvènè* (gouverner / gouverneur)

Au plan de la dérivation, un certain nombre de suffixes permettent les changements de catégories : on n'oubliera pas toutefois que la "dérivation impropre" est un procédé très rentable en créole, et que très souvent il suffit d'adjoindre à une base lexicale les morphèmes fonctionnels nécessaires pour en faire un nom, ou un verbe.

- il est possible de créer des verbes en créole par ajout d'un suffixe

- -é : *bétizé*, sur *bétiz* (faire une bêtise), *gazonné*, sur *gazon* (passer la tondeuse), *balkonné*, sur *balkon* (se tenir au balcon)...
- ou -té : *kadoté*, sur *kado* (faire un cadeau), *pyété* sur *pyé* (taper des pieds, piétiner).

Les noms peuvent être créés au moyen de suffixes divers, mais là encore ces procédés se rencontrent surtout dans le créole populaire:

- **aj** : *dékolaj* = rhum sec pris le matin à jeun pour "décoller le mabouya" (qui occupe l'oesophage !) ; *vonvonnaj* = bourdonnement ; *dékatyaj* = explication (création du GEREC)...
- **ans** : *oubliyans* = oubli, *souvènans* = souvenir...
- **ité** : *lapépasité* = incapacité, impossibilité ; *lapérezité* = peur...
- **iz** : *kouyonniz* = bêtise, sottise ; *vayantiz* = vaillance...
- **man** : *kñzman* = conversation ; *protèjman* = amulette (qui protège) ; *dékatman* = analyse, explication (création du GEREC)... (à ne pas confondre avec le suffixe d'adverbe homophone : "man", cf. *toubolman*, *dousman*, etc.
- **ri** : *kouyonnri* : bêtise, sottise... ; *mantri* = mensonge ; *toumantri* = tourment, obsession
- **syon** : *modisyon* = malédiction ; *profitasyon* = lâcheté, abus de pouvoir...
- **zon** : *mantézon* = mensonge ; *toufèzon* = atmosphère étouffante, *soulézon* = beuverie, ivresse...

FRANÇAIS DE BELGIQUE

- une variante régionale du français.

- différent du wallon qui est une langue d'oïl, au même titre que le picard (également parlé en Belgique) ou le normand. Le français de Belgique se différencie peu de celui de France ou de Suisse. Il se caractérise par des archaïsmes, des belgicisms, des wallonismes, des termes bruxellois ou *brusseleir* et se distingue avant tout par l'accent.

- Ce qui passe en France pour être l'accent belge est en réalité l'accent bruxellois, qui habille le français de fortes influences flamandes, au niveau de l'intonation et des expressions utilisées. Il est très différent des accents trouvés dans la partie francophone du pays. Il s'agit principalement des accents wallons (dans les régions de Liège, de Namur, de Charleroi, le Brabant wallon et le Luxembourg belge) et picard (dans l'ouest de la province de Hainaut : Mons, Tournai, Mouscron

- Certains belgicisms se retrouvent dans d'autres régions francophones (Suisse...), où ils ne portent plus ce nom : *septante* (« soixante-dix »), *nonante* (« quatre-vingt-dix »), à *tantôt* (à tout à l'heure). On retrouve également des termes wallons qui se sont répandus aux autres régions, comme *avoir facile* (« n'avoir aucune difficulté »)

- La Belgique possède trois langues nationales, dont le français, qui est soumis à l'influence des langues des autres régions ou pays limitrophes, comme le néerlandais, l'allemand, l'anglais ou le luxembourgeois.

- Le français parlé en Belgique s'inspire beaucoup des langues vernaculaires de l'aire romane francophone :

- le picard
- le wallon
- le gaumais (lorrain)
- le champenois

Les belgicisms issus du wallon sont spécifiquement appelés wallonismes.

Taxonomie des belgicisms

- **les belgicisms phonétiques** qui ne diffèrent pas par l'orthographe mais par la prononciation.
 - Ainsi, dans de nombreux mots, le son /ʷi/ (*ui*) se prononce comme le son /wi/ (*oui*) en France métropolitaine (*une fouite dans un des huit pouits en rouine* [yn.fwɪt.dã.zœ.de.wɪ.pwɪ]). Si un Français signale cette différence [ʷɪ] et [wɪ] (*ui/oui*), un Belge ne perçoit pas (ou difficilement) la différence. Cela est sans doute dû au fait qu'il a l'oreille habituée au son bilingue. Cela ressemble à la tendance en France à ne plus différencier les sons *un* [œ̃] et *in* [ɛ̃], ce qui les pousse à ne plus distinguer des mots comme *brun* et *brin* tous deux prononcés [bʁɛ̃]. En Belgique, au contraire, ces deux sons sont parfaitement distincts. Le W se distingue clairement du V comme *Wagon* qui en France se prononce généralement *Vagon* et non *Ouagon*.
 - la nette différence entre les sons finaux *-ai* et *-ais*, le premier se prononçant [e] (*é*) et le second [ɛ] (*è*). Il en résulte pour avantage que le Belge confond rarement le futur simple et le conditionnel en écrivant.
 - Le *ch* se prononce parfois *g*, si le mot suivant commence par une voyelle : "*Il a gagné par trois mang' à zéro*". Mais l'inverse est plus fréquent, à savoir l'assourdissement des consonnes finales : *fromage* prononcé *fromaach*, *moutarde* prononcée *moutart'* etc...

- L'accentuation traînante de certaines voyelles, par exemple *Lyon* qui se prononce *Li-yon*, *Léon* qui se prononce *Leyon* ou encore *seul* qui se prononce comme son féminin *seule*.
- Certains mots avec un *t* final maintiennent souvent la prononciation de celui-ci, par exemple des mots tels que *huit* [wiIt] et *vingt* [vɛ̃t].
- **les belgicisms d'origine latine:** « *septante* » = 70, « *nonante* » = 90
- **les belgicisms administratifs:** les fonctions spécifiques au royaume (*échevin*, adjoint du *bourgmestre*)
- **les belgicisms d'origine germanique:** par ex. *bourgmestre* qui vient du néerlandais *Burgemeester* pour désigner le premier magistrat d'une commune
- **les belgicisms de sens.** Certains mots n'ont pas le même sens en Belgique que dans les autres pays francophones.
 - *La cassonade* en Belgique est un sucre roux obtenu d'un mélange de sirop cristallisé principalement de betterave. Au Canada, il s'agit de sucre de canne brun.
 - « *outre-Quévrain* » désigne la France pour les Belges et « *outre-Quévrechain* » la Belgique pour les Français.

Exemples

● à tantôt : à tout à l'heure ● avoir quelque chose de bon : avoir en réserve, en droit « J'en ai encore cinq de bon » (calque du néerlandais *tegoed hebben*). ● baxter : goutte-à-goutte (ce mot vient de la marque qui commercialise ces goutte-à-goutte) ● donner une baise : pour *donner une bise* ● plumier : trousse d'écolier pour les stylos, les crayons, les bics et feutres

Mots ou expressions venant du wallon (accompagnés de (W)) sont encore ressentis comme typiquement wallons): ● aller à la cour : aller aux toilettes ● rawette (W): petite quantité, souvent excédentaire

Mots ou expressions venant du flamand (pas nécessairement du néerlandais) ou termes bruxellois (FL): ● cent et un : cent un (calque sur le néerlandais *honderd en een*) ● non, peut-être ? : « oui, évidemment » (Bruxelles) ● zat (FL): une personne ivre, saoule, bourrée

Accents

Les accents des francophones de Belgique ne sont pas uniformes : on retrouve principalement trois grandes familles d'accents, l'accent bruxellois, l'accent picard et l'accent wallon.

L'accent bruxellois est le plus célèbre, c'est le fameux accent belge généralement imité par les humoristes français. C'est en fait du français prononcé avec un accent flamand brabançon plus ou moins prononcé. Bien que tombant en désuétude, il s'entend encore.

L'accent picard est le même que celui que l'on retrouve dans le nord de la France. En Belgique, on le retrouve dans la partie occidentale du Hainaut.

On peut distinguer différents accents wallons : l'accent carolorégien (Charleroi), l'accent namurois, l'accent ardennais et l'accent liégeois. Ce dernier est de loin le plus prononcé

Le parler des locuteurs belges ont cependant de nombreux traits communs :

- absence d'opposition entre [ɑ] et [a] ;
- maintien d'une opposition entre [ẽ] et [œ] (*brin* et *brun* se prononcent différemment) ;
- maintien d'une opposition en position finale entre [o] et [ɔ] (*peau* et *pot* se prononcent différemment) ;
- prononciation de [ɛ] au lieu de [ə] dans les syllabes ouvertes atones (*les* est prononcé [lɛ], et même *école* [ɛ.'kɔl]) ;
- prononciation des voyelles finales suivies d'un *e* muet comme des voyelles longues (*amie* [a.'mi], *boue* [bu]), parfois ajout d'une semi-voyelle (*aimée* [ɛ.'me], *Lucie* [ly.'si]) ;
- assourdissement des consonnes sonores finales (*d* se prononce [t], *b* se prononce [p], *une grande digue* devient [yn.grāt.'dik]) ;
- subsistance de [ʀ] au lieu de [ʁ] ;
- prononciation de [lj] au lieu de [j] dans des mots où il y avait jadis [ʎ] (*travailler*, *sillon*) ;
- absence de la semi-voyelle [ɥ], remplacée par [w] devant *i* (*fuir* [fwɪʁ]) et par [y] ailleurs (*tuer* [ty.'e]) ;
- utilisation des voyelles à la place des semi-voyelles dans certains mots (*lion* [li.'ɔ̃], *buée* [by.'e], *louer* [lu.'e]).

Dans les mots où les Français prononcent le *w* [v], les Belges prononcent le plus souvent [w].

Ainsi entend-on [wa.'gɔ̃] pour *wagon*, [we.'se] pour W.-C., [ve.'we] pour VW, [be.ɛm.'we] pour BMW, etc. Il n'y a guère d'exception que pour quelques mots notoirement allemands, et encore ! Notons par ailleurs que les mots *Wallonie* et *wallon* se prononcent respectivement [wa.lɔ.'ni] et [wa.'lɔ̃], même en français de France.

Vingt se prononce [vɛ̃t] quand le mot est isolé ou en fin de phrase. À Paris, il ne se prononce [vɛ̃t] que dans les nombres *vingt-deux* à *vingt-neuf* et en liaison devant une voyelle ou un *h* non aspiré.